

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°25 du 4 juillet 2008

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion et à l'attribution des récompenses attribuées aux personnels militaires de l'armée de terre et aux personnels civils de la défense.

Du 22 avril 2008

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion et à l'attribution des récompenses attribuées aux personnels militaires de l'armée de terre et aux personnels civils de la défense.

Du 22 avril 2008

NOR D E F D 0 8 1 2 6 6 1 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 131 du 6 juin 2008, texte n° 35 ; signalé au BOC 25/2008.

<p>Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p>
--